

éducation
Sud 89

Union
syndicale
Solidaires

Yonne 89

LIVRET D'ACCUEIL

SUD Éducation Yonne (89)

Adresse : 2 Avenue Courbet 89000 Auxerre

Téléphone au local : 03 86 33 20 77

Téléphone 1er degré : 06 26 06 31 67

Courriel : contact@sudeducation89.org

Site internet : <http://www.sudeducation89.org/>

Septembre 2015

SUD ÉDUCATION : LES ORIGINES

Le mouvement social de décembre 1995 et les carences des organisations syndicales en place ont fait apparaître la nécessité de créer un outil syndical pour répondre à l'attente des personnels en lutte.

A cette occasion, des militant-e-s de différents syndicats de l'Éducation Nationale, depuis longtemps oppositionnel-le-s dans leur organisation, ou plus récemment déçu-e-s par les orientations et pratiques de celles-ci, se sont retrouvé-e-s dans la lutte avec des collègues qui, pour les mêmes raisons, n'étaient pas ou plus syndiqué-e-s.

Dans d'autres secteurs professionnels (SNCF, en janvier 1996) des syndicats reprenaient à leur compte le sigle SUD inauguré par SUD-PTT en 1989 : « *Solidaires, Unitaires, Démocratiques* ». Après quelques mois de réflexion et de discussions, SUD Éducation s'est constitué...

En mai 1996, les statuts provisoires d'un syndicat national sont déposés à Paris. Ainsi, au printemps 96, SUD Éducation apparaît à Toulouse, en Saône et Loire, dans l'Aisne, à Lyon, à Créteil, en Mayenne, à Montpellier, et les réunions se multiplient...

Au premier congrès national, qui s'est tenu à Lyon du 28 mai au 1er juin 1998, les vingt-cinq syndicats locaux constitués (ils sont *soixante-neuf* en 2015) ont adopté les statuts de la Fédération des syndicats SUD Éducation. La forme fédérale a été préférée à celle d'un syndicat national (type SNES ou SNUIPP) qui aurait laissé trop peu d'initiative et de responsabilités aux structures locales, ainsi qu'à celle d'une simple union de syndicats entièrement autonomes qui n'aurait guère été propice à la cohérence des positions et apparitions de SUD Éducation au plan national, face au ministère, aux personnels et aux autres syndicats. En rupture toujours avec les traditions de corporatisme dans

l'éducation, c'est le choix d'un syndicat général, syndiquant tous les personnels, qui a été fait.

Ces choix n'ont pas été remis en cause par le deuxième congrès national (devenu congrès fédéral, à Roubaix, en décembre 2000).

Le troisième congrès, prévu initialement en mai 2003, a été repoussé en novembre, à Lorient, pour des raisons évidentes d'investissement dans les luttes en cours. Un nouveau congrès a eu lieu à Clermont-Ferrand en mai 2006, consacré au débat et à des orientations d'action.

Enfin, le quatrième congrès s'est déroulé en mai 2015 à Brest et les débats seront poursuivis fin novembre 2015.

Dans l'Yonne

Les statuts de SUD Éducation 89 ont été déposés en 2014 par quatre adhérents afin de créer un syndicat départemental proche des personnels. Le nombre d'adhérents était de 16 en août 2015 et à présent il s'élève à plus de 25 en octobre 2015.

Lors des élections professionnelles de 2014, SUD Éducation 89 a obtenu 79 voix sur 1810, dans le département de l'Yonne, ce qui représente 4,36% des suffrages exprimés ou encore +18 voix par rapport à 2011..



SUD Éducation: LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

- Pour un autre syndicalisme:
 - en pratiquant la rotation des mandats, la limitation des décharges syndicales à une demie au maximum, la révocabilité des mandaté-e-s.
 - en garantissant l'indépendance à l'égard des partis politiques.
 - en assurant son auto-financement.
 - en fonctionnant sur le principe de la démocratie directe : les adhérent-e-s élaborent les positions, déterminent l'orientation et décident l'action, notamment dans le cadre des congrès et des assemblées générales régulières.
- Un syndicat à la fois de lutte et de transformation sociale, dans l'école et dans la société ; un syndicat qui s'oppose résolument au néolibéralisme appliqué à l'école comme aux services publics et à la société toute entière, qui combat la précarité, la flexibilité, l'exploitation et l'exclusion, qui agit pour « une autre société, une autre école ».
- Un syndicat inter-catégoriel, qui rassemble toutes les catégories de personnels des établissements assurant une mission d'éducation (Éducation Nationale, mais aussi autres ministères, ...) : enseignant-e-s de tous niveaux et personnels administratifs et techniques (ingénieur-e-s, administratifs-ves, technicien-ne-s, ouvrier-re-s, personnels santé, sociaux) de toutes catégories et de tous grades, titulaires et non-titulaires, actifs-ves et retraité-e-s.
- Un syndicat inscrit dans l'interprofessionnel, membre de *l'union syndicale Solidaires* qui réunit de plus en plus de syndicats du public et du privé.
- Un syndicat qui lutte avec les « sans » : chômeurs-ses et précaires, immigré-e- avec ou sans papiers ; contre le fascisme, le racisme et toute forme de discrimination.

POUR CONTACTER RAPIDEMENT LE SYNDICAT

**La fédération SUD Éducation,
17, boulevard de la Libération
93200 Saint-Denis**
Téléphone : 01 42 43 90 09
Courriel : fede@sudeducation.org
Site internet : <http://www.sudeducation.org>

C'est au siège de la Fédération que se réunit la commission exécutive. Les conseils fédéraux se tiennent à la Bourse du travail de Paris, sauf indication contraire.

Mais en général, il est souhaitable de contacter le syndicat local :

SUD Éducation Yonne (89)
2 Avenue Courbet 89000 Auxerre
Téléphone local : 03 86 33 20 77
Téléphone 1er degré : 06 26 06 31 67
Courriel : contact@sudeducation89.org

Pour développer le syndicat et faire face à la lourdeur des tâches, le syndicat dispose de décharges partielles (de 5% à 22% en cas de participation aux commissions fédérales et paritaires et toujours en dessous de 50 %) que nous utilisons, dans le respect de la rotation des mandats.

La communication par courriel et par téléphone est privilégiée. Des listes de diffusion (interne, infos fédérales, académie/région, solidaires, divers) permettent aux nouveaux adhérents d'être informés sur tous les aspects de la vie du syndicat.

Le site SUD Éducation 89 est mis à jour régulièrement et dispose d'un espace interne pour accéder notamment aux invitations aux AG, également envoyées par courriel :

SUD Éducation, LE FONCTIONNEMENT

Syndicat SUD Éducation de l'Yonne

Membre de la fédération des syndicats SUD Éducation, de l'Union syndicale Solidaires, et co-fondateur de l'union syndicale interprofessionnelle **Solidaires 89**, regroupant l'ensemble des syndicats SUD et Solidaires du département, etc.

Principes de fonctionnement

Participation de tou-te-s les syndiqué-e-s aux décisions, souveraineté de l'AG du syndicat, démocratie directe, rotation des mandats et décharges, limitation du temps de décharge, pas de décharge supérieure à un mi-temps, indépendance à l'égard de toute organisation politique.

L'Assemblée Générale

Réunie régulièrement (environ deux ou trois fois par trimestre), elle a vocation à regrouper l'ensemble des adhérent-e-s ; elle est souveraine : elle détermine les actions, les orientations, les stratégies du syndicat. Elle contrôle et mandate l'équipe syndicale, et les délégué-e-s au conseil fédéral. C'est bien sûr aussi un lieu de débat collectif.

Tous les deux ans, SUD Éducation 89 réunit son **congrès** pour décider des orientations et des principes d'organisation du syndicat. *Le dernier a eu lieu en septembre 2015 afin de revoir les statuts de SUD Éducation 89.*

Le Conseil Fédéral :

En général, une fois tous les deux mois, un **Conseil Fédéral** (CF) permet aux syndicats SUD Éducation de se réunir et d'animer la vie fédérale – au niveau national – du syndicat SUD Éducation.

La Commission Exécutive (CE) gère le quotidien de la fédération conformément aux décisions des CF et aux axes définis par les **Congrès fédéraux**.

Fédération des syndicats SUD Éducation

SUD Éducation est structuré en syndicats locaux à l'échelle départementale *en général*, eux-mêmes regroupés en une fédération (la Fédération des syndicats SUD Éducation, qui est elle-même membre de l'union syndicale interprofessionnelle Solidaires).

La fédération n'est pas une structure pyramidale, ce sont les syndicats locaux qui mandatent la fédération, non l'inverse.

Syndicats locaux (ex : SUD Éducation 89)

Ils sont totalement autonomes, dans le respect des statuts fédéraux. Ils mandatent à leur convenance deux délégué-e-s à chaque réunion du conseil fédéral (2 sessions de deux jours par trimestre environ).



Conseil fédéral (CF)

Il est réuni environ deux fois par trimestre.
Souverain en ce qui concerne les actions et les positions fédérales.
Composé de deux délégué-es- mandaté-es- par syndicat
Mandate et contrôle la commission exécutive, définit l'orientation et les actions de la fédération entre deux congrès. Il définit aussi le contenu du journal national.



Commission exécutive (CE)

6 à 9 membres élu-e-s en Congrès contrôlé-e-s par le conseil fédéral.
Il s'agit d'un mandat strictement exécutif : la CE assure le fonctionnement quotidien de la fédération, en suivant les mandats donnés en CF , et en consultant par mail les syndicats en cas de besoin.
Elle n'a aucun pouvoir de « direction », ni sur les syndicats locaux, ni sur la fédération. Ses membres représentent la fédération devant les différentes instances.

Union syndicale **Solidaires**

SUD Éducation est affilié, depuis sa création, à l'Union syndicale interprofessionnelle «Solidaires».

Au départ - en 1981 - un regroupement de dix syndicats autonomes a formé G10-Solidaires. Depuis sa création, tant dans sa composition que dans ses positionnements, en particulier depuis l'émergence et la multiplication des syndicats SUD dans différents secteurs professionnels du public et du privé, cette union syndicale s'est profondément modifiée. Cette évolution n'est évidemment pas achevée.

Aujourd'hui, l'Union syndicale Solidaires compte plus d'une trentaine de syndicats nationaux et fédérations, plus d'une cinquantaine d'Union départementale (Solidaires locaux), ce qui regroupe environ 80 000 adhérent-e-s.

L'union syndicale est structurée au plan local comme au plan national.

Au national, les syndicats nationaux et fédérations membres se retrouvent chaque mois dans le cadre d'un conseil national, composé de délégué-e-s des syndicats nationaux.

Le bureau national est élu par le conseil national.

Dans les structures tant locales que nationales, la règle de prise de décision est l'unanimité et chaque syndicat ou fédération dispose d'une voix et d'un droit de veto.

L'Union Syndicale-Solidaires est notre relais interprofessionnel où avec les autres SUD (PTT, Rail, Santé-Sociaux, Métallurgie, Culture, Douanes, ...), avec le SNUI (Impôts), avec d'autres, nous construisons un outil de lutte et de réflexion, un outil d'action et de confrontation d'expériences. Les problèmes communs (retraites, protection sociale, réduction du temps de travail, salaires et conditions de travail, ...) sont nombreux et justifient un renforcement du travail interprofessionnel.

Certes, Solidaires c'est moins connu que la CGT, CFDT ou FO, certes les institutions ou les autres organisations ont tendance à nous "snober", mais ... pas les personnels. En dix ans SUD-*Telecom* est devenue la deuxième organisation syndicale des Télécom, en quatre ans SUD-Rail est devenue la troisième organisation des cheminots...

A l'occasion des derniers mouvements sociaux, les cortèges Solidaires ont été de plus en plus combatifs et de plus en plus fournis.

Se syndiquer à SUD Éducation pour renforcer le syndicalisme, et développer les résistances

SUD existe dans l'Éducation Nationale depuis 1996.

Les luttes de décembre 1995 ont amené l'exigence d'un syndicalisme différent.

Le syndicalisme que nous essayons de mettre en place est un syndicalisme où l'ensemble des décisions appartient d'abord à la base. Nous nous revendiquons d'un syndicalisme de lutte.

Bien sûr, nous avons aussi un fonctionnement quotidien local et national. Pour éviter que nos mandaté-e-s ne s'éloignent du terrain, nous sommes convaincus de la nécessité de la rotation des mandats.

Tout syndicat pourrait tenir ce discours *mais* nous essayons de le transformer en actes.

Ces actes passent par la formation syndicale. Tout adhérent qui le souhaite a le droit et la possibilité de se former pour participer à la vie syndicale comme pour lutter plus efficacement sur son lieu de travail.

Un syndicat ne vit que par ses cotisations.



À Sud Éducation, ce vieil adage est une réalité, nous n'avons aucune autre ressource. C'est aussi le sens du présent appel à se syndiquer. Le travail syndical a un coût financier et si nos positions vous conviennent, se syndiquer permettra à SUD éducation de mieux les défendre.

Pour conclure, notre syndicalisme, c'est :

- un syndicalisme de lutte, un syndicalisme à la fois radical dans sa critique de la société actuelle et pragmatique dans sa relation au monde ;
- un syndicalisme engagé dans les mouvements sociaux aux côtés de tous les sans-droits, mais aussi un syndicalisme intercatégoriel qui refuse les corporatismes hérités du passé syndical de l'Éducation Nationale et parfois de son présent... C'est dans ce cadre que nous inscrivons notre combat contre la précarité, qui passe par la titularisation de tous les précaires ;
- Un syndicalisme qui refuse le statu quo dans l'école, mais qui combat aussi l'école libérale que l'on nous prépare ;
- SUD Éducation se réclame de l'héritage historique d'un syndicalisme de rupture avec la société capitaliste, tout en s'appuyant sur un mode de fonctionnement autogestionnaire, anti-autoritaire, et démocratique préfigurant une autre société.
- Notre intervention, comme professionnels de l'éducation, enseignants et non-enseignants, mais aussi hors de l'école, doit être en adéquation avec ce projet syndical alternatif. Il s'agit pour nous d'œuvrer, ici et maintenant, à la formation d'individus libres, capables de réfléchir et d'agir en collectivité, capables de penser le monde qui les entoure, de le soumettre à leur regard critique, et de combattre la société capitaliste qui leur est imposée comme modèle prétendu indépassable.

Bref, un syndicalisme qui propose... le syndicalisme.

Ce syndicalisme-là, c'est celui de SUD Éducation.

QUE PEUT FAIRE UN ADHERENT DE SUD Éducation ?

À SUD Éducation, nous tenons à rompre avec l'opposition traditionnelle entre adhérents « de base » et « dirigeants ».

Chaque adhérent-e peut contribuer à l'élaboration collective des orientations du syndicat et à la mise en œuvre de ses actions, du niveau local au niveau national.

En fonction de son souhait et de ses disponibilités, chacun-e trouvera parmi les modes d'investissement ce qui lui convient le mieux. La liste n'est pas exhaustive.

1. Veiller à la diffusion dans son établissement (et, si possible, dans les établissements voisins) de la presse SUD qui lui est adressée, en parler avec les collègues.
2. Afficher les informations de SUD sur le panneau syndical de l'établissement (en réclamer un s'il n'y en a pas (c'est un droit) : articles, pétitions, appels à l'action, affiches ...
3. Maintenir un contact régulier :
 - prévenir le syndicat en cas de changement d'adresse, de téléphone, de courriel ;
 - écrire, téléphoner, télécopier, envoyer un courriel aux contacts de SUD Éducation 89 ou aux adhérents ;
 - signaler qu'il se passe quelque chose (difficultés, débats, actions ...) dans l'établissement, ou ailleurs et qui peut intéresser ou concerner SUD Éducation ;
 - réagir à des articles, informations, mots d'ordre syndicaux ;

- participer à la présence de SUD Éducation 89 sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter, etc.) en postant les informations syndicales et/ou articles sur les comptes officiels de SUD Éducation 89 ;
 - se tenir informé, mutualiser *et* diffuser l'information.
- 4 Envoyer des informations, des contributions, des articles pour alimenter le site de SUD Éducation 89 et/ou la presse nationale.
 - 5 Et, évidemment, participer aux A.G. du syndicat, ou à toute autre réunion (conseils fédéraux, Solidaires, journal ...) chaque fois que possible : la démocratie est à ce prix.



EN CAS DE PROBLEME...

PROBLEME ET / OU ACTION DANS UN ETABLISSEMENT

- 1) Informer SUD Éducation 89 et discuter avec les camarades de SUD (portable, mail, contacts téléphoniques) pour que le soutien syndical puisse s'organiser, y compris matériellement si nécessaire.
- 2) Assurer la présence et la participation de SUD (signature de communiqués, motions, demandes d'audience...) dans l'établissement, *si possible* en intersyndicale.
- 3) Vérifier le caractère démocratique des prises de décision, de l'organisation de l'action, des délégations auprès de l'administration.
- 4) Demander, si nécessaire, au syndicat de déposer une heure d'information syndicale un préavis de grève couvrant les personnels de l'établissement.

SUD Éducation Yonne (89)
2 Avenue Courbet 89000 Auxerre
Téléphone local : 03 86 33 20 77
Téléphone 1er degré : 06 26 06 31 67
Courriel : contact@sudeducation89.org

Merci aux dessinateurs pour les illustrations !